

04 / **ACTUS**

La 1^{re} pierre de
la MAS Ladoucette
est posée

07 / **VOS INITIATIVES**

Grand Rendez-vous
de l'accompagnement
durable

08 / **PROPOS**

Christine Mullier :
Être en permanence
à l'écoute

Le Phil'

de l'info

09 / **THÉMA**

La participation, comment mieux faire ensemble !



Sp

SOCIÉTÉ
PHILANTHROPIQUE

Association depuis 1780

Le magazine
de la Société Philanthropique

Sommaire

03 *Édito*

François Labarthe
Directeur général de la Société
Philanthropique

04 *Actus philanthropiques*

Patricia Battini nommée Directrice de la
Qualité de l'Accompagnement et des Soins

Les vœux associatifs **2026**

Plateforme Ladoucette — **La 1^{re} pierre
de la MAS est posée**

La Société Philanthropique **sous la neige**

06 *Vos initiatives*

Nouveau logiciel de paie, le résultat est là !

**Résidence Greffulhe, Les travaux
redémarrent**

**Grand Rendez-vous de l'accompagnement
durable**

Une nouvelle résidence à Clichy

08 *Propos*

Christine MULLIER
Responsable restauration à l'ESAT Les Ateliers
de la Nacelle

08 *Portrait*

Alexis Guillart,
«On se bagarre mais ça en vaut la peine.»

09 *Au phil des projets*

Logements accompagnés, Un projet
au service du parcours des personnes
accompagnées

10 *Théma*

La participation, comment mieux faire ensemble !

La participation et la co-construction ne sont plus de simples principes : elles sont aujourd'hui au coeur de la qualité de nos accompagnements. Donner une place réelle à la parole des personnes accompagnées, de leurs proches et des professionnels, c'est reconnaître leur capacité à contribuer aux décisions qui les concernent. Un enjeu pleinement collectif.

14 *Une journée à*

l'ÉANM Les Bordes



Le Phil' de l'info

Journal de la Société Philanthropique, 15 rue de Bellechasse - 75007 Paris - www.societe-philanthropique.fr

Directeur de la publication : François Labarthe - **Rédacteurs en chef :** Jérôme Vachon, Patricia Battini, Nathalie Fauconnier et Elsa Grell-Regen. **Création graphique :** Primo&Primo-primoeprimocom

Imprimeur : Les ateliers réunis - **Dépôt légal :** Mars 2026



Le nouveau numéro du Phil de l'info que vous avez dans vos mains est centré sur la participation et la co-construction des projets des personnes accompagnées au sein de nos établissements, de nos services et de nos plateformes d'accompagnement et de soins. Depuis longtemps maintenant, la Société Philanthropique s'efforce d'associer le plus possible les personnes qu'elle accompagne aux décisions qui les concernent. Vous allez ainsi découvrir au fil des pages plusieurs actions mises en œuvre dans ce domaine au sein d'établissements dont le cœur de métier est — faut-il le rappeler — l'accompagnement et les soins individuels et collectifs.

**Depuis longtemps maintenant,
la Société Philanthropique s'efforce
d'associer le plus possible
les personnes qu'elle accompagne
aux décisions qui les concernent.**



C'est d'ailleurs parce que l'accompagnement est notre raison d'être que j'ai souhaité repenser l'organisation de nos directions du siège et de celles des pôles d'activité. L'objectif étant de toujours mieux répondre aux besoins et aux attentes des personnes. Cette nouvelle organisation — que vous découvrirez en page 15 — a été réfléchie depuis plusieurs mois. Elle sera composée de quatre directions de fonctions support et contrôle et de quatre directions de pôles d'activités. Principale nouveauté : les directeurs de pôle d'activité ne seront plus en charge d'un établissement et pourront donc se consacrer pleinement au fonctionnement et au développement de leur pôle. L'ensemble de ces responsables constitue depuis le 1^{er} mars le Comité de Direction que j'ai l'honneur de diriger. Cette organisation, que l'on peut qualifier de matricielle, devrait permettre de croiser et d'articuler les thèmes traités entre les fonctions transverses supports, au siège, et les fonctions opérationnelles sur les pôles d'activité.

Je vous laisse découvrir ce nouveau Phil de l'info et j'attire tout particulièrement votre attention sur l'évènement du 21 Mai 2026 baptisé Le grand rendez-vous de l'accompagnement durable. Un certain nombre d'entre vous seront conviés à y participer. Je serai heureux de les y retrouver.

Au plaisir d'échanger et de travailler avec vous.

édito



François Labarthe

**Directeur général
de la Société
Philanthropique**

ACTUS

PHILANTHROPIQUES

Patricia Battini nommée Directrice de la Qualité de l'Accompagnement et des Soins

Patricia Battini occupe depuis le 1^{er} mars la toute nouvelle fonction de Directrice de la Qualité de l'Accompagnement et des Soins au sein du Comité de direction (Codir) associatif. Cette nomination intervient dans le cadre de la récente réorganisation du Codir et du Comité de pôles (Copol) (voir p. 15). Elle occupait auparavant le poste de Responsable Qualité et Gestion des Risques au sein de l'ancienne Direction Développement, Qualité & Immobilier. Titulaire d'une maîtrise en droit et formée à l'audit interne, Patricia Battini a occupé différents postes à responsabilité dans le secteur de la



© G. Duffour - SP

 Patricia Battini

protection juridique avant de rejoindre la Société Philanthropique en 2021. Elle pilote aujourd'hui la stratégie qualité de l'association et encadre une équipe de chargées de mission qualité, notamment mobilisée dans l'accompagnement des évaluations au sein des établissements. ✕

Les vœux associatifs 2026



© SP

 Louis de Montferrand

Louis de Montferrand, Président de la Société Philanthropique, a présenté, le 22 janvier au siège de la rue de Bellechasse, les vœux de l'Association en présence de membres et de directeurs d'établissements. Après une année de stabilisation et de structuration des pôles d'activité, 2026 pourrait être consacrée à une nouvelle phase de développement de l'Association, a-t-il annoncé avant d'inviter les participants à partager un temps convivial autour d'un cocktail. ✕

Plateforme Ladoucette - La 1^{re} pierre de la MAS est posée

La première pierre du chantier de la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) Ladoucette a été posée à Drancy (93), le 6 février 2026. La Cérémonie s'est déroulée en présence de Louis de Montferrand, Président de la Société Philanthropique, d'Aude Lagarde, Maire de Drancy, et de Nathalie Montangon, Responsable du département Autonomie de la délégation 93 de l'ARS Ile-de-France. Des membres de la famille de Tarlé représentaient Mme Simone de Tarlé (aujourd'hui décédée) qui a accordé un legs généreux à l'Association afin de financer une partie du projet.

La future MAS viendra compléter la Plateforme Handicap Ladoucette avec la création de

» Aude Lagarde, maire de Drancy, et Louis de Montferrand, Président de la Société Philanthropique, posent la première pierre de la MAS.

30 places destinées à de jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans et présentant une déficience intellectuelle, des troubles psychiques ou des troubles du spectre autistique. Ce dispositif intègre de l'hébergement et de l'accueil de jour temporaires et permanents. Le nouvel établissement comportera deux bâtiments de deux étages pour une surface totale de 1 277m². Il sera notamment doté d'une salle Snoezelen et d'espace extérieurs arborés. Date d'ouverture prévue : 1^{er} semestre 2027. X



La Société Philanthropique sous la neige

Début janvier, comme toute l'Île-de-France, les établissements de la Société Philanthropique ont été confrontés à un épisode neigeux bref mais intense. Les équipes de l'association ont dû s'adapter rapidement afin de maintenir l'activité, notamment dans les établissements ouverts 24 heures sur 24. Des responsables témoignent.

“Chaque salarié a fourni un réel effort pour se rendre sur son lieu de travail, parfois par des moyens inhabituels (...). Une véritable solidarité s'est mise en place afin que chacun puisse arriver sain et sauf. Certains étaient prêts à dormir sur place

pensant qu'ils ne pourraient pas rentrer chez eux.”, se souvient Syndia Doumbia, directrice adjointe-directrice de site de l'EANM Saint-Joseph (Paris 20). “L'établissement s'est adapté à ces conditions climatiques exceptionnelles. Les salariés ont réussi pour une grande majorité à venir et de nombreuses personnes accompagnées sont restées à domicile. Cela a été l'occasion d'organiser des moments suspendus avec la création de bonhomme de neige, de jeux et de réaliser de délicieux chocolats chaud”, raconte pour sa part Guillaume Duffour, directeur de l'IEM-MAS La Croix-Faubin (Paris 11). « L'accueil a été maintenu mais adapté en fonction du nombre de salariés présents (40% environ). Activités de ces deux jours : bataille de boules de neige et glissade en luge ! Puis mise en place de jeux de société et d'activités manuelles. Un temps de partage et de convivialité », relate Julie Robin, Assistante Sports au sein de l'IEM le Château de Bailly (78). “ Des activités ont été mises en place afin de transformer cet imprévu en un véritable temps de partage et de convivialité. Pour certains résidents, c'était même la première fois qu'ils voyaient autant de neige. Ce moment restera dans les mémoires comme un temps suspendu”, se réjouit enfin Eric Da Silva, Directeur des EANM Bordes, Horizon et Coquibus. X



» Des établissements sous la neige




Nouveau logiciel de paie, le résultat est là !

Témoignage de Séverine Morandeu,
Responsable de la paie associative



© SP

 Séverine Morandeu,
Responsable paie
associative

« Jusqu'en 2025, nous avions 3 logiciels de paie couvrant 4 conventions collectives différentes avec chacune leurs spécificités. C'était trop compliqué et source de nombreux problèmes. L'association a donc décidé de rationaliser ce système en regroupant la paie dans un seul logiciel : CEGID Payroll Ultimate. Ce chantier a démarré en septembre 2025. 19 personnes ont participé à ce projet : les gestionnaires et responsables de paie ainsi que moi-même et mon adjoint, Samir Benhadouda. L'équipe a beaucoup donné pour que tout se passe bien. Les heures de travail ont été souvent longues.

Le principal objectif a été atteint en janvier dernier avec le basculement de l'ensemble des paies dans le nouveau système. Et le résultat est là ! Nous avons basculé dans le nouveau système

et il n'y a eu que très peu de réclamations et très peu d'erreurs. Il reste cependant encore beaucoup de travail à faire, notamment en ce qui concerne l'interfaçage avec la plateforme Octime de gestion des temps de travail. Je pense que aurons finalisé les derniers réglages d'ici 6 mois à un an. Bien entendu nous en attendons des bénéfices importants en termes de gains de temps et de qualité de traitement, du fait de n'avoir plus qu'un seul logiciel et grâce à des automatismes qui n'existaient pas auparavant. Cela n'a pas été facile mais je suis satisfaite »

Vos initiatives



Relance G2 Les travaux redémarrent

Voilà plus de six ans que l'ambitieux projet de logement accompagné sur le site de la Résidence Greffulhe, à Levallois-Perret (92) a été lancé. Six années d'espoirs et de retards liés à des péripéties judiciaires qui semblent enfin appartenir au passé. Un nouveau permis de construire rectificatif a été déposé et ce chantier tant attendu devrait reprendre d'ici quelques mois. Ce projet — nom de code G2 — est un bâtiment qui viendra compléter celui déjà existant sur le site de la Résidence Greffulhe. Il s'agira d'un ensemble de 65 logements destinés à des personnes souffrant de troubles psychiques stabilisées, à des familles monoparentales en difficulté, à des étudiants et à des familles classiques. En parallèle de ce projet, un autre grand chantier est en cours à la résidence Greffulhe : étanchéité de la toiture, isolation de l'immeuble, ventilation, mise en sécurité électrique et changement des fenêtres.

« Vue d'architecte non contractuelle

© Legendre/SP





Grand Rendez-vous de l'accompagnement durable

Cinq ans après la Fête des salariés qui s'était déroulée Salle Wagram à Paris en présence de 600 professionnels et membres de l'Association, la Société Philanthropique organise un nouvel événement de grande ampleur. Son intitulé ? Le Grand rendez-vous de l'accompagnement durable, qui se tiendra le 21 mai après-midi à la Cité Universitaire de Paris (14^e). Environ 450 participants devraient se retrouver, dont de nombreux invités externes à l'Association : représentants des administrations, élus, partenaires associatifs... En interne, l'ensemble des cadres de l'accompagnement et du soin seront présents ainsi qu'une centaine de professionnels de terrain et des membres et administrateurs de la Société Philanthropique. Cet événement sera l'occasion de présenter une



Bannière de l'évènement

vision nouvelle de la Société Philanthropique sur sa mission. Le chercheur Olivier Bouche, expert de la robustesse, fondateur de robustesse.org et membre de l'Institut Michel Serres, mettra en perspective cette vision de l'accompagnement durable portée par la Société Philanthropique. Un grand rendez-vous sous formes d'échange, de réflexion et de convivialité.

ntives !



Une nouvelle résidence à Clichy

La Société Philanthropique entretient depuis longtemps de bonnes relations avec la ville de Clichy-sur-Seine (92), notamment concernant l'hôpital Goüin. C'est donc naturellement que la municipalité s'est tournée vers l'Association lorsqu'elle a souhaité vendre la Résidence Vergnes située rue du Landy. Cet immeuble comporte une quarantaine de logements — dont une trentaine occupés — ainsi qu'un espace de 300 m² au rez-de-chaussée dédié à l'accueil de personnes âgées. Racheté fin 2025 par la Société Philanthropique, la Résidence Vergnes aura vocation à être transformée en résidence sociale pour y accueillir des femmes seules ou avec enfants de moins 12 ans. Quant à l'espace du rez-de-chaussée, il est destiné à devenir un tiers lieu accueillant des activités ouvertes sur le quartier et sur la ville de Clichy. Il bénéficiera également directement à l'Association comme espace de réunion et de formation.



Vue façade et espace du rez-de-chaussée

Propos



Portrait

Alexis Guillart

Coordinateur à l'ESI Georgette Agutte
(Paris 18^e)

**« On se bagarre mais
ça en vaut la peine »**

Alexis Guillart est coordinateur à l'ESI Georgette Agutte (Paris 18^e). Avant d'obtenir son diplôme d'éducateur spécialisé (ES) en 2020 à l'EFPP, il était intermittent du spectacle et assistant d'éducation (AED). L'ESI Georgette Agutte a été son premier poste après son diplôme, 6 mois après l'ouverture du service. A 29 ans, il vient de changer de fonction en étant nommé coordinateur.

L'ESI est une structure qui accueille des femmes en situation de rue avec enfants ou enceintes. C'est la seule à Paris de ce type. Elle compte deux travailleurs sociaux plus un en cours de recrutement, trois accompagnants éducatif et social (AES), une psychologue et une cheffe de service.

En tant que travailleur social, Alexis Guillart assure un accompagnement global des familles, de la santé à l'hébergement en passant par la scolarité et l'accès aux droits.

Comme coordinateur, son rôle consiste à nouer des partenariats pour l'ESI et à coordonner l'action des TS et des AES. « *Chaque jour est différent. Nous prenons en charge les personnes dans leur globalité en déployant toutes les facettes de l'accompagnement. Le revers de la médaille est que nous devons souvent faire face à des situations urgentes. Nous sommes bousculés, d'autant plus que le secteur de la précarité est en continuelle transformation. Ce n'est pas toujours facile mais ce travail de terrain me plaît* », explique l'éducateur. Ce qui l'anime, c'est la satisfaction d'aider des personnes qui en ont vraiment besoin. « *En 6 ans, j'ai suivi entre 500 et 600 familles, souvent dans des situations très difficiles. On doit se bagarrer mais ça en vaut la peine* », souligne-t-il. Il se souvient de la situation d'une maman arrivée en France avec un petit garçon handicapé physiquement et psychologiquement. L'équipe l'a accompagné et réussi, non sans mal, à ce que son enfant soit pris en charge. Aujourd'hui, elle est stabilisée. Elle est devenue bénévole puis présidente d'une association et va obtenir un titre de séjour. Et son enfant devrait pouvoir aller à l'école.



Christine MULLIER

Responsable restauration
à l'ESAT Les Ateliers
de la Nacelle

*Il est nécessaire
d'être en permanence
à l'écoute*

Depuis quand et comment êtes-vous arrivée à l'ESAT ?

Titulaire d'un BTS option restaurant/cuisine, j'ai débuté mon parcours professionnel dans le secteur de l'hôtellerie/restauration de luxe où, après avoir occupé différents postes, j'ai exercé la fonction de

directrice adjointe d'un Relais et Châteaux. Par la suite, j'ai souhaité lancer ma propre entreprise mais ce projet n'a pas abouti. En 1996 j'ai répondu à une annonce pour un poste de responsable restauration en ESAT. L'entretien avec le directeur de l'époque a été une véritable révélation pour moi. Je ne m'épanouissais plus dans le secteur du luxe et aspirais à davantage d'humanité.

En quoi consiste votre métier au quotidien ?

L'atelier restauration comporte un restaurant et un self. Je gère une équipe de 5 professionnels et 23 travailleurs. Ma mission revêt plusieurs dimensions, notamment médico-sociale avec l'accompagnement des travailleurs en cuisine et en salle, en veillant à leur épanouissement dans le travail. Je suis bien sûr partie prenante dans leur projet individuel. Il y a également une dimension managériale auprès des encadrants. Lorsque je suis en salle, mon rôle est proche de celui d'un Maître d'hôtel. En parallèle, je gère la partie technique, organisationnelle, commerciale, financière ainsi que toute la partie réglementaire.

Quelles sont les qualités pour exercer ce métier ?

Des qualités humaines indispensables : l'écoute, l'empathie, la pédagogie, le self-contrôle et la capacité à savoir rassurer. Il est nécessaire d'être en permanence à l'écoute des attentes des clients et de garder le sourire pendant le service. C'est ce que j'attends aussi de mes équipes.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

La restauration est pour moi un métier passion et j'aime transmettre cette passion aux travailleurs. La Nacelle est un restaurant inclusif dans lequel ils sont en contact avec le public. Je prends plaisir à les voir évoluer et s'épanouir dans leur travail malgré les obstacles et les difficultés. L'objectif serait de leur permettre d'exercer dans le milieu ordinaire. Cela ne se produit pas souvent et c'est un regret pour moi.

Un souhait pour cette année ?

Rebâtir une équipe solide à la suite du départ d'un moniteur et développer la clientèle pour retrouver le niveau de fréquentation du restaurant d'avant Covid.

Au Phil des projets

Un projet au service du parcours des personnes accompagnées

Le projet d'établissement des ESSMS du Pôle Logement Accompagné actuellement en cours de mise en œuvre couvre la période 2025-2029. Il a été élaboré en cohérence avec les orientations du projet associatif de la Société Philanthropique et au regard de l'évolution des besoins du public accueilli. Les établissements concernés se sont donnés 3 axes stratégiques comme feuille de route.

Axe 1 Structurer l'organisation des établissements et services Autonomie du pôle

Axe 2 Renforcer la qualité de l'accompagnement à travers des principes d'interventions communs

Axe 3 Renforcer la qualité de vie au travail et le bien-être des professionnels pour un accompagnement de qualité des personnes accompagnées

Les principaux enjeux du projet d'établissement :

- » Organisation et Pilotage du pôle
- » Développement du réseau partenarial et du SAD
- » Admission et politique tarifaire adaptée
- » Autodétermination et amélioration continue de la qualité
- » Accueil des nouveaux salariés et sentiment d'appartenance
- » Mutualisation et outils harmonisés



La Résidence Greffulhe



Le restaurant de la Résidence Marthe-André Lucas

LES ESSMS DU PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ EN BREF

Les 4 ESSMS du pôle Logement Accompagné de la Société Philanthropique présentent des points communs et des complémentarités qui ont conduit à la formalisation d'un Projet d'Etablissement commun. Ils regroupent deux résidences autonomie : la résidence Greffulhe à Levallois et la Résidence Marthe André Lucas à Neuilly, qui accueillent des personnes âgées autonomes (77 et 50 logements respectifs) ; un accueil de jour temporaire situé à Courbevoie de 13 places par jour pour personnes de plus de 60 ans souffrant de maladies d'Alzheimer ou apparentées, ainsi qu'un service autonomie à domicile (SAD). Ce dernier réalise des interventions à domicile auprès de personnes âgées ou en situation de handicap sur le département du 92, dont intervention continue auprès de 7 jeunes adultes autistes logés à Maison Harmonia, dispositif d'habitat inclusif.

La participation, comment mieux faire ensemble !

La participation et la co-construction ne sont plus de simples principes : elles sont aujourd'hui au cœur de la qualité de nos accompagnements. Donner une place réelle à la parole des personnes accompagnées, de leurs proches et des professionnels, c'est reconnaître leur expérience, leur regard sur le quotidien et leur capacité à contribuer aux décisions qui les concernent. A l'échelle de notre association, cet enjeu est pleinement collectif. Il traverse aussi bien les projets personnalisés que la vie institutionnelle et les pratiques professionnelles. Il se traduit déjà par des démarches concrètes : conseils de la vie sociale, groupes d'expression, espaces de dialogue, mais aussi par des formes de participation plus innovantes. Autant d'initiatives qui montrent que cette dynamique se construit au quotidien, sur le terrain, et qu'elle renforce le sens de nos missions. Nous vous proposons de découvrir quelques-unes de ces initiatives.





TÉMOIGNAGE Anne Percheron

Représentante de l'association
au CVS de la Plateforme Ladoucette
(Drancy-93)

« Je suis membre du Conseil de la Vie Sociale (CVS) de la Plateforme Ladoucette, à Drancy, depuis près de sept ans. En tant que membre de la Société Philanthropique, j'y représente l'association. Le CVS compte une douzaine de participants qui représentent les jeunes accueillis, leurs parents et les professionnels.

Les réunions ont lieu 3 fois par an — mais il peut y avoir des réunions exceptionnelles — et durent environ deux heures. Nous abordons toutes sortes de sujets relatifs à la vie de l'établissement tels que les activités, l'alimentation, les transports...

Nous évoquons aussi des sujets plus sensibles comme la sexualité ou la violence entre les jeunes. Le CVS peut aussi se saisir d'un sujet. Par exemple, c'est lui qui a souhaité que le livret d'accueil soit retravaillé en Makaton¹ pour être accessible à tous.

Les réunions du CVS comportent deux temps : un temps d'information et un moment de prise de parole ouvert aux représentants des jeunes

et des familles. Les jeunes représentants préparent sérieusement les réunions en amont avec leurs éducateurs. Ils consultent leurs groupes pour savoir quels sujets doivent être abordés devant le CVS. Avec les modifications réglementaires et la transformation de l'IME en plateforme, j'ai vu le CVS évoluer. Ce qui était à l'origine une instance un peu

secondaire est devenue centrale dans la vie de l'établissement.

C'est un lieu d'information, d'échange et de proposition aujourd'hui incontournable. Ma participation au CVS m'apporte une meilleure connaissance du fonctionnement et de la vie quotidienne de l'établissement.

Ce qui me permet d'être

plus pertinente lorsque je siége en Commission des Personnes Accompagnées (CPA), au siège. Et puis l'ambiance est toujours très bonne lors des réunions du CVS. Les jeunes et les professionnels me connaissent et nous sommes heureux de nous retrouver. »

«Le CVS est devenu une instance incontournable»

1. Le Makaton est un système de communication améliorée et alternative qui utilise à la fois un vocabulaire gestuel et des symboles graphiques. Il permet de mieux communiquer avec les enfants présentant de graves troubles de la communication.

Donner la parole à l'échelle associative

La participation passe aussi par l'écoute structurée de personnes accompagnées. Tous les deux ans, le siège de l'association mène une enquête associative auprès des personnes accompagnées dans chacun de nos établissements et services. Cette démarche permet de recueillir leur niveau de satisfaction et leur ressenti sur les accompagnements proposés. Les résultats sont partagés avec les équipes et servent de base à des actions d'amélioration au plus près du terrain. Une autre manière de donner une place à la parole des personnes accompagnées dans la vie de nos établissements.

Mon projet, mes choix

À l'ÉANM La Dauphine, les résidents choisissent eux-mêmes les pictogrammes qui correspondent le mieux à leur compréhension de ce qu'ils souhaitent réaliser pour les intégrer dans leur projet personnalisé.

Mieux encore : ils présentent eux-mêmes leur projet à leur famille ou représentant légal, quand ils le souhaitent. Des outils adaptés, choisis avec la personne, pour que chacun devienne vraiment acteur de son accompagnement et développe son autonomie ! X



Le CVS, instance clé de la participation

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est l'instance de participation centrale dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Il réunit des représentants des personnes accompagnées, des familles le cas échéant et des professionnels pour échanger sur le fonctionnement de l'établissement, la qualité de l'accompagnement et la vie quotidienne.

Espace de dialogue et d'écoute, il renforce la place des personnes accompagnées dans les décisions et fait évoluer les pratiques. Véritable lieu d'expression collective, il soutient la participation au sein des établissements.

Dans notre association, 20 établissements disposent aujourd'hui d'un CVS, illustrant un engagement concret en faveur de la participation.

Parole de résident : « Je suis Président du CVS pendant 3 ans. Le Président fait beaucoup de choses, il est très occupé ! J'aime bien le CVS, ça sert à écouter toutes les personnes, c'est ça le CVS ! »

a pu exprimer le Président du CVS de l'EANM Serge Dassault de Mennecy à l'occasion d'un temps de travail sur le projet d'établissement. ✕

Un CVS revisité pour les jeunes enfants ? Le CVE !

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) n'est pas obligatoire lorsque l'établissement accueille majoritairement des enfants de moins de 11 ans.

A l'IEM Le Château de Bailly, certaines démarches de participation ont néanmoins été adaptées pour répondre aux besoins spécifiques des enfants très jeunes. Inspiré du format classique du CVS, le Comité de la Vie de l'Établissement (CVE) a été créé pour permettre aux enfants, à leurs familles et aux équipes de s'exprimer et de partager leur ressenti, sans la contrainte d'un CVS formel. Cette initiative montre qu'il est possible de donner une place à la parole des personnes accompagnées, même lorsqu'elles sont très jeunes, et d'impliquer les familles dans la vie de l'établissement. Elle constitue un premier pas vers la co-construction et l'écoute active au quotidien.

Le CVE se réunit 3 fois par an pour que les enfants et leurs familles puissent donner leur avis et faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement. L'expression des enfants est facilitée par l'aide des personnels formés régulièrement aux techniques de communication alternative.



Les outils : code de communication à base de pictogrammes, Makaton, Tobii (système de communication contrôlé par le mouvement des yeux).

L'IEM organise chaque année une cérémonie d'élection : tous les enfants de plus de 11 ans reçoivent leur carte d'électeur, votent pour leurs représentants au CVE et sont sollicités par le comité des fêtes quant au choix des thématiques festives régulièrement organisées au cours de l'année. Autant d'occasion de participer au quotidien...et de s'amuser ! ✕

Les Logements et foyers sondent leurs locataires

Tous les deux ans, l'équipe des Logements à Vocation Sociale (LVS) et des Foyers d'Etudiants et de Jeunes Actifs (FEJA) propose à ses locataires et étudiants de répondre à un questionnaire de satisfaction dans le cadre du questionnaire associatif général (voir p.11). Ce baromètre est une nécessité dans une activité où les professionnels ne croisent pas régulièrement les personnes qu'ils accompagnent. La dernière enquête, menée en ligne fin 2024, comportait une quinzaine de questions portant sur la qualité de l'accueil, l'accompagnement proposé, la propreté des

«Ce baromètre est une nécessité»

locaux ou encore le niveau de satisfaction par type de prestations. Parmi les points forts soulignés par les répondants : la réactivité du personnel de proximité et des prestataires. L'accès

au WiFi et l'état des cuisines (pour les FEJA) sont pointés du doigt. Des critiques entendues puisque les FEJA ont amélioré depuis l'accès au wifi en changeant de prestataire et ont entrepris des travaux de réfections complètes des cuisines des trois foyers. Au final, si le niveau de satisfaction global exprimé est plutôt bon la limite du questionnaire reste le faible nombre de réponses : 69 sur 980 ménages sollicités. L'enquête 2026 devra ainsi améliorer le taux de retour afin de permettre aux LVS et FEJA de disposer de données fiables. X



La cuisine de du Foyer des Feuillantines rénovée

SP ©

CDU de l'hôpital Goüin

La Commission des Usagers (CDU) est une instance obligatoire dans chaque établissement de santé, publique, associative ou privé. Elle a pour mission de veiller au respect des droits des patients et de faciliter leurs démarches. Elle se réunit au moins quatre fois par an.

À l'hôpital Goüin de Clichy, la CDU est composée du directeur ou de son représentant ; de deux médiateurs (un médical et un non-médical) et de leurs suppléants, désignés par le directeur d'établissement ; de deux représentants des usagers et de leurs suppléants. Ses missions sont de contribuer à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des usagers et de leurs proches ; de veiller au respect des droits des usagers, faciliter leurs démarches et les informer des suites de leurs demandes ; veiller à l'étude de toutes les plaintes et réclamations adressées à l'établissement, analyser les résultats des enquêtes de satisfaction, veiller au traitement des demandes de dossier médical. En 2025, 10 demandes de transmissions de dossiers médicaux ont été déposées et 9 plaintes ont été recensées.

La CDU de Goüin s'inscrit ainsi dans une dynamique de collaboration entre professionnels de santé et usagers, renforçant la transparence et la confiance au sein de l'établissement. Elle illustre l'engagement de la Société Philanthropique à placer l'écoute et la satisfaction des personnes accompagnées au cœur du fonctionnement de ses établissements. X

Les groupes d'expression

Les groupes d'expression sont des espaces de parole plus souples et plus informels que le CVS. Ils permettent aux personnes accompagnées de s'exprimer sur leur quotidien, leurs besoins et leurs envies dans un cadre adapté. Ces temps d'échanges favorisent l'écoute, le dialogue et la prise en compte de leur ressenti. Ils constituent une autre manière de faire vivre la participation au plus près du terrain, en complément des instances plus formalisées ou lorsque celles-ci ne peuvent être instituées. C'est aujourd'hui le cas dans notre Centre Parents-Enfants Villa Excelsior situé à Cannes et dans notre centre maternel La Maison de la Mère et de l'Enfant situé à Paris 18°. X

Les enfants aux manettes !

Dans les trois unités de notre MECS l'Abri temporaire d'enfants situé à Paris 13^e, deux enfants par unité sont élus comme délégués pour représenter leur groupe. Ils participent aux « réunions d'enfants » avec la direction et portent les questions et idées de leurs camarades. Une façon simple et concrète de donner la parole aux enfants et de les impliquer dans la vie de l'établissement. X

Une journée à...



Depuis sa création en 1991, cet établissement d'accueil non médicalisé accueille des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Avec ses 22 places en accueil de jour, il offre un cadre de vie chaleureux, soutenu par une équipe composée d'éducateurs, d'AESH, de psychologues et de psychiatres.

Aujourd'hui c'est Carnaval à l'accueil de jour Les Bordes, situé à Évry (91). Mais d'abord, comme chaque matin, les personnes accueillies arrivent et se retrouvent dans le réfectoire pour partager une collation. Pendant ce temps, les professionnelles procèdent à la transmission des informations, garantissant ainsi une continuité de prise en charge. Puis le programme de la journée est présenté sous forme de pictogrammes, offrant à chaque résident une visibilité claire de son planning avant de commencer les activités du matin.

L'accueil de jour, qui se situe au rez-de-chaussée du bâtiment, comprend un grand salon, un espace de rencontre dédié aux familles et aux visiteurs extérieurs, une salle de réunion pour le personnel ainsi que des espaces sanitaires. Plusieurs salles d'activités sont également disponibles : esthétique, informatique et maintien des acquis, atelier artistique et manuel, cuisine pédagogique, permettant ainsi de répondre aux différents besoins et envies des personnes accueillies.

Depuis 2016, Les Bordes partage ses locaux avec l'EANM L'Horizon, un foyer d'hébergement dédié

aux personnes en situation de handicap disposant d'une capacité à travailler.

Le 1^{er} et le 2^e étages du bâtiment sont réservés aux résidents qui disposent de 24 places.

Aux Bordes, les activités sont riches et diversifiées : ateliers culinaires, arts plastiques, tri sélectif, initiation aux transports en commun, groupes de parole... Les équipes accompagnent les personnes accueillies au fil des activités en les guidant et en les aidant à progresser dans leurs compétences. Mais ce matin, c'est préparation des crêpes pour le carnaval.

Vers 12 h 20, tout le monde se réunit à nouveau dans le réfectoire pour le déjeuner. Une fois le repas terminé, un temps de calme est offert afin que tous puissent se détendre.

L'après-midi reprend avec, enfin, le carnaval. Au programme : déguisements, musique, danse et... dégustation des crêpes ! La fête se poursuit jusqu'à 16 h 30 et le départ des personnes accueillies, certains en taxi, d'autres de façon autonome.

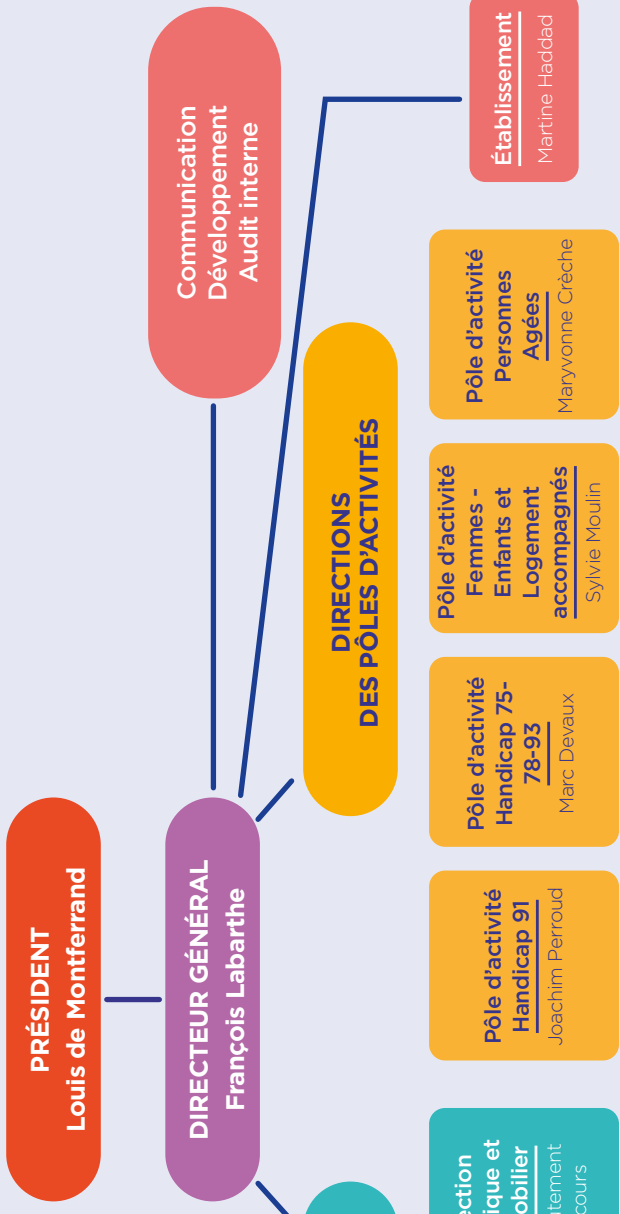


La journée type

- » **8h45** : Arrivée du personnel chargé de l'accueil.
- » **9h00** : Accueil des personnes accueillies avec une collation pendant que le personnel assure la transmission des informations.
- » **9h45** : Présentation du programme du jour à l'aide de pictogrammes, suivi du lancement des activités matinales. Trois personnes sont désignés pour assister la maîtresse de maison dans la préparation et le service du repas.
- » **12h20** : Pause déjeuner, puis temps calme.
- » **14h00** : Reprise des activités de l'après-midi.
- » **16h00** : Collation.
- » **16h30** : Départ des personnes accueillies, en taxi ou de façon autonome.



*Mise en œuvre
au 01/03/2026*



DRH	DAF et SI	Dir. Qualité, Accompagnement et Soins	Direction Juridique et Immobilier	Pôle d'activité Handicap 91	Pôle d'activité Handicap 75-78-93	Pôle d'activité Femmes - Enfants et Logement accompagnés	Pôle d'activité Personnes Agées	Établissement
Cécile Berger	Alexandra de Boissieu	Patricia Battini	Recrutement en cours	Joachim Perroud	Marc Devaux	Sylvie Moulin	Maryvonne Crèche	Martine Haddad
Social Paie Relations Sociales GTA Commission RH	Comptabilité et Finances Assurances Contrôle de Gestion Systèmes d'information Achats Commission Financière	Projets d'établissement et Démarche Qualité Évaluations Suivi inspections Enquêtes de Satisfaction Commissions Personnes Accompagnées et Ethique	Immobilier RSE RGPD Juridique Contrats cadres, Baux contentieux, Baux	Esat la Nacelle et l'Aqueduc MAS Corbeil et MAS l'Orée du bois EANM-FAM SAMSAH Mennecy Foyers 5 Sens, Bordes, Coquibus, Horizon IME les Pampoux et Sessad les Mazières	IEM Bailly IEM-MAS Croix Faubin EANM Saint Joseph Plateforme handicap Ladoucette	Accueil Temporaire d'Enfants CMP Championnet Maison de la Mère et de l'Enfant Villa Excelsior CHRS-ESI Maurice Agutte Logements à Vocation Sociale FEJA dont Résidence Vergnes	Résidences Grefulhe et Marthe-Andrée Lucas Maison Harmonia SAD Accueil de jour La Buissonnière Résidences médicalisées Zengor et Gutierrez de Estrada G2	Hôpital Gotuin



Responsabilité Sociale
et Environnementale

8 Gestes

PARCE QUE CHAQUE ACTION COMPTE



1 JE ME DÉPLACE À PIEDS, EN VÉLO OU EN TRANSPORT EN COMMUN

Un bus ou un métro peut transporter l'équivalent de 40 voitures, réduisant ainsi la pollution et les embouteillages. Sans compter que le vélo et la marche améliorent ma santé ! Et évitent les émissions de gaz à effet de serre.

1

2 JE BAISSE LE CHAUFFAGE

Je chauffe à 19°. Je porte des vêtements chauds plutôt que d'augmenter le chauffage. Je coupe le radiateur (ou le climatiseur) lorsque j'ouvre la fenêtre.

2

3

3 J'ÉCONOMISE L'EAU

Je ne laisse pas couler l'eau inutilement. Si je me douche sur mon lieu de travail, je limite la durée à 2 ou 3mn. Je ferme bien les robinets et je signale les fuites éventuelles.

4

4 JE LIMITE MON IMPACT NUMÉRIQUE

J'utilise le mode économie d'énergie sur mon ordinateur et je l'éteins le soir. Je limite les impressions. Je privilégie les dossiers de partage. J'évite l'usage de l'IA pour des recherches simples.



5 JE TRIE ET JE LIMITE MES DÉCHETS

Je sépare le papier, le carton, le plastique et le verre pour qu'ils soient correctement recyclés. Un bon tri peut augmenter le taux de recyclage jusqu'à 80 %.

5

6 J'ADOpte LES BONNES HABITUDES LORS DES REPAS

Je bannis les emballages à usage unique. Je bois l'eau du robinet. Je ne gaspille pas la nourriture. Je limite et trie mes déchets. J'éteins la lumière en sortant.

6

7

7 J'OPTIMISE L'USAGE DE MA MESSAGERIE

Je milite mes envois de mails, notamment avec des pièces jointes. Je nettoie ma boîte email régulièrement. Je me désabonne des newsletters non lues. J'évite d'utiliser la fonction "Répondre à tous".

8

8 J'ÉCONOMISE L'ÉLECTRICITÉ

J'éteins les lumières en quittant une pièce. Je peux installer des multiprises avec interrupteur pour les débrancher plus facilement. Je ne laisse pas un appareil allumé inutilement (attention au mode veille).



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS